



## AVEC VOUS, UN COLLECTIF POUR L'AVENIR DES CROUS

*Le 6 décembre 2018, vous serez appelés à élire vos représentants syndicaux. Les élections professionnelles constituent un moment important de la démocratie sociale dans les CROUS, le CNOUS et l'ensemble de la fonction publique. Avec la CGT, ma voix doit compter !*

### Une CGT forte et majoritaire, c'est l'intérêt des personnels !

- Avoir du poids pour faire face à des Directeurs généraux « tout-puissants ».
- Peser dans le débat et porter les revendications.
- Défendre les conditions de travail dans les services et unités de gestion (UG).
- Pouvoir défendre vos droits et intérêts.
- Négocier des avancées salariales et augmenter l'action sociale.

### Défendre les CROUS, nos emplois et nos missions

- Plus de moyens et d'emplois pour assurer nos missions, le développement des CROUS et améliorer l'égalité de l'accès à l'Enseignement supérieur car seul 1 étudiant sur 10 est enfant d'ouvrier !
- Lutter contre CAP 2022 et les menaces de suppressions de postes, de baisses des moyens et de risque de privatisation avec la perte du statut d'agent public.

### Pour quel scrutin je vote ?

#### Pour l'ensemble des agents :

- Comité Technique Ministériel (CTM)
- Comité Technique Commun (CTC - CNOUS)
- Comité Technique local (CT - CROUS)

#### Pour les personnels ouvriers :

- Commission Paritaire Nationale (CPN - CNOUS)
- Commission Paritaire Régionale (CPR - CROUS)

#### Pour les personnels administratifs et ITRF :

- Commissions Administratives Paritaires Nationales (CAPN)
- Commissions Administratives Paritaires Académiques (CAPA)

#### Pour les personnels contractuels (CDD) :

- Commissions Consultatives Paritaires (CCP)



#LE6DÉCEMBREJEVOTECGT

**Défendre nos métiers, nos droits, nos statuts**

**Garantir le service public**

**Elections professionnelles 6 décembre 2018, je vote CGT !**

Fédération CGT de l'Education, de la Recherche et de la Culture

# Avec une CGT majoritaire, ensemble

**Historique : après 35 ans de lutte la CGT obtient un accord sur la fonctionnarisation des personnels ouvriers !**

C'est le 4 mai 2017 que l'UN CGT des CROUS a signé le "protocole d'accord sur les Conditions et modalités d'accès des personnels ouvriers des CROUS à la Fonction Publique de l'État".

Cet accord est l'aboutissement de 35 ans de combat de la CGT pour que les contractuels ouvriers des CROUS accèdent au statut de fonctionnaire, qui leur a été injustement refusé en 1983.

Le 29 mars 2017, les personnels ouvriers des CROUS sont sortis par décret de la liste des emplois recrutés en CDI. A partir du 1<sup>er</sup> avril 2018, les nouveaux recrutés seront fonctionnaires et les ouvriers contractuels pourront accéder à la titularisation, suivant les conditions de la loi Sauvadet de 2012.

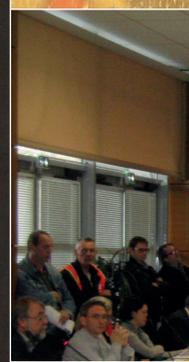
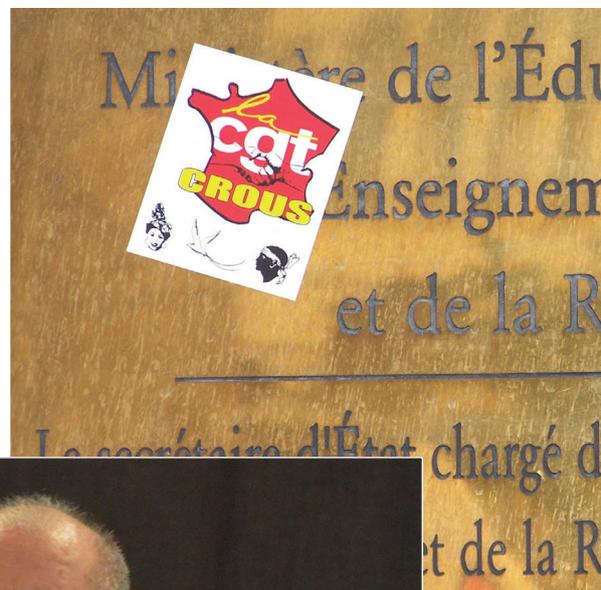
Pour la CGT, le fait que les agents des CROUS soient fonctionnaires d'État est la meilleure garantie pour le maintien des CROUS face à la forte incertitude politique sur les futures orientations gouvernementales.

Il aura fallu la mobilisation des militants de la CGT des CROUS de toute la France et des DOM-TOM pour arracher la fonctionnarisation des personnels ouvriers à la veille du deuxième tour des élections présidentielles de 2017.

La CGT a lutté seule durant toutes ces années pour d'une part améliorer le statut des personnels ouvriers (primes isf, revalorisation des grilles indiciaires, plan de requalification, circulaire du CNOUS, etc.) Et d'autre part obtenir une avancée historique : la fonctionnarisation.

La manifestation de la CGT le 26 mai 2016 devant le ministère de l'Enseignement supérieur a été une date importante, elle marque l'ouverture des négociations sur le dossier de la fonctionnarisation.

La lutte continue pour l'application du protocole de fonctionnarisation dans de bonnes conditions pour l'ensemble des personnels. La CGT des CROUS est à l'offensive pour refuser une fonctionnarisation au rabais, un chantage à la flexibilité ou à la mobilité forcée.



# nous gagnons de nouveaux droits !

## La CGT un soutien au quotidien

- Une lutte constante sur le terrain et dans les instances nationales et régionales des militants pour défendre l'emploi, la dignité et les conditions de travail
- Des militants proches de vous qui vous apportent une aide individuelle pour vous soutenir dans chaque situation
- De nombreuses réunions d'informations syndicales dans les services et unités de gestion pour vous informer sur vos droits

## Une reconnaissance du travail

- Plan de requalification des métiers du 18 mars 2015
- Une nouvelle grille indiciaire au 1<sup>er</sup> janvier 2015
- La négociation pour l'augmentation des taux de promotion par tableau d'avancement et liste d'aptitude

## Le droit au respect de la santé et la sécurité

- Des représentants CGT qui prennent leurs responsabilités au sein des CHSCT
- Des groupes de travail au CHSCT commun au CNOUS sur la pénibilité des métiers avec une note de service envoyée aux CROUS pour application
- Des groupes de travail au CHSCT commun au CNOUS sur l'inaptitude avec un vade-mecum transmis aux CROUS et aux CHSCT rappelant aux Directeurs généraux les règles de reclassement des agents déclarés inaptes à leur poste de travail
- Le signalement systématique des cas de harcèlement au travail

## Action sociale

- Dans chaque CROUS vos militants CGT gagnent de nouveaux droits dans le cadre de l'action sociale sur tous les aspects de la vie (mutuelle santé, études pour les enfants, loisirs, aides sociales, etc.)
- L'augmentation du budget de l'action sociale



Voter CGT, c'est se donner les moyens de défendre les droits et les intérêts de tous les agents, de gagner sur nos revendications, de mieux intervenir dans les choix pour un meilleur service public.  
**VOTER LA CGT, C'EST NOUS DONNER LA FORCE DE LUTTER**

# Les revendications de l'UN CGT CROUS :

## Un gain en pouvoir d'achat !

- Dégel de la valeur du point d'indice
- Revalorisation des grilles de rémunération
- Augmentation des primes
- Application systématique des revalorisations et de la réglementation de la Fonction Publique aux personnels ouvriers comme le PPCR
- Réduction des temps d'avancement d'échelon
- L'abrogation du jour de carence
- Pas un euro de moins sur nos salaires, pas un jour de congés en moins !



## Des moyens de l'État pour les CROUS

- Des subventions d'État à la hauteur pour assurer nos missions sociales envers la jeunesse, les étudiants et le monde universitaire
- Pour le réengagement financier de l'État dans le financement du ticket RU afin d'offrir une restauration étudiante de qualité
- L'arrêt des suppressions de postes et la création de postes pour faire face à l'augmentation du nombre d'étudiants et au développement des CROUS
- Contre le projet CAP 2022 avec la baisse des moyens
- Stop à l'externalisation de nos missions (veilleur de nuit, distribution automatique, etc.)



## Action sociale

- Un budget de l'action sociale de 3 % minimum de la masse salariale et une politique d'action sociale nationale
- Une prise en charge totale de la mutuelle santé



## Le droit à un déroulement de carrière pour tous et toutes

- La titularisation des personnels ouvriers non communautaires
- Augmentation significative des taux de promotions par tableau d'avancement et liste d'aptitude
- Réduction d'ancienneté pour le passage d'échelon
- Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Maintien du plan de requalification car trop d'agents sont restés sur le carreau
- Des formations notamment dans le cadre de reconversions professionnelles (changement de métier)
- Pour un nouveau plan de résorption de la précarité et la titularisation des contractuels
- Le respect du taux d'emploi de 6 % de travailleurs handicapés prévu par la loi du 11 février 2005



## Une réelle politique de santé et sécurité au travail

- La mise en place urgente d'un plan d'action national pour stopper l'explosion des accidents de travail et des maladies professionnelles
- Pour une prise en compte de la pénibilité dans tous les métiers
- Stop aux licenciements pour inaptitude avec une réelle politique de reclassement
- Pour le respect des conditions de travail et pour des objectifs clairement atteignables, assez du management autoritaire et contradictoire...
- Non à la polyvalence accrue



**LE 6 DÉCEMBRE JE VOTE CGT, MA VOIX DOIT COMPTER !**